



# Dispositif

## « Nature, biodiversité : tous concernés ! »



« La nature lui parle et le genre humain ne l'écoute pas » disait Victor Hugo. Le pari de l'éducation à l'environnement vers un développement durable est de réinstaller un lien simple entre la nature et l'homme, et de donner aux citoyens les moyens de faire des choix face à une problématique complexe.

Dans ce sens, le Réseau École et Nature (REN) et Réserves Naturelles de France (RNF) proposent la mise en place de l'opération « Nature, Biodiversité : tous concernés ! ».

### Finalité

Il s'agit de promouvoir une culture citoyenne sur la question de la biodiversité, de sensibiliser les personnes à la biodiversité près de chez elles et de favoriser la participation des citoyens à des actions concrètes visant sa préservation, gestion, restauration...

### Résultats attendus

- Un argumentaire structuré sur les problématiques et les enjeux liés à la biodiversité.
- Un outil facilitant la vulgarisation des notions complexes liées au thème de la biodiversité : trucs et astuces, métaphores...
- Des outils d'information, de sensibilisation, d'animation de réunions participatives sur le thème de la biodiversité, avec pour objectif de favoriser la participation des citoyens à la gestion et à la préservation de cette dernière.
- Un programme de formation des acteurs de l'éducation à l'environnement et de la gestion et de la protection de la nature destiné à permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques et d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

### Description de l'action

Ce dispositif viendra s'inscrire en complémentarité avec l'existant.

Il s'agira de:

- proposer un ensemble de démarches, de fiches méthodologiques, d'animations, d'activités... pour sensibiliser et impliquer la population dans la préservation de la biodiversité : comment communiquer, quelles sont les étapes d'une démarche participative, quelles accroches (notamment pour s'adresser à des publics non captifs), quels pièges, quelles expériences déjà mises en œuvre... ?
- mettre à disposition des acteurs de terrain les outils de sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité nécessaires à la mise en place de ces démarches..., et qui tiennent compte des spécificités territoriales : argumentaire, diaporama personnalisable, affiches personnalisables...
- mettre en place une formation afin que les personnes impliquées dans le dispositif puissent échanger sur leurs pratiques et acquérir les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de ce dernier.

Le projet se déroulera en 5 temps :

1. Mutualisation *12/2010 → 01/2011*
2. Rencontres, échanges et conception *02/2011 → 05/2011*
3. Expérimentation *06/2011 → 09/2011*
4. Evaluation et évolution *10/2011 → 12/2011*
5. Déploiement et formation *A partir de 01/2012*

Un groupe de travail constitué d'acteurs de terrain des deux réseaux aura en charge la conception et l'expérimentation du dispositif. Pour cela, un temps de regroupement est prévu en mars 2011 et des outils de travail collaboratifs à distance seront mis place.

Un comité de pilotage, constitué représentants des deux réseaux, sera en charge de la définition des orientations et du suivi du dispositif.